Se protéger des risques de corruption et de trafic d'influence (Loi Sapin II)

ECOSYSTÈME

Stage SAPIN-2021

0,5 jour

La corruption touche tous les pays et affecte tous les secteurs d'activités. La loi dite « Sapin II » est entrée en vigueur le 1er juin 2017 afin de lutter contre ce fléau. Action Logement fait partie des entreprises assujetties à cette loi et par conséquent à l'obligation de former tous ses collaborateurs dont la fonction est dite « exposée » au risque de corruption à la loi « Sapin II ».

POUR QUI ?

Les collaborateurs d'Action Logement dont la fonction est dite « exposée ».

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Expliquer les fondamentaux de la loi Sapin II
- ✓ Définir la corruption et ses différentes formes
- ✓ Identifier les risques encourus
- ✓ Appliquer les bonnes pratiques relatives à la loi Sapin II pour se protéger

MODALITÉS

Formation proposée en présentiel

PROGRAMME

1. Pourquoi la loi Sapin II ?
- Le contexte
- L'historique de la lutte contre la corruption
- Les 5 thèmes de la loi sapin II

2. Zoom sur le thème I de la loi sapin II
- Définition de la corruption
- Définition du trafic d'influence
- Les différentes formes de corruption
- Les risques et sanctions liés à la corruption

3. Que prévoit la loi Sapin II concernant la corruption ?
- Les 3 dispositions essentielles
- Zoom sur le dispositif de prévention et de détection de la corruption

4. Comment AL met en œuvre cette loi ?
- Les mesures groupes déployées

5. Comment me protéger : apprendre à réagir aux sollicitations
- Les bons réflexes à l'aide d'études de cas
- Les 5 questions à se poser pour caractériser une situation

CONTACT ALF

formation.al@actionlogement.fr

> LE +

Des exercices ludiques pour s'approprier les fondamentaux de la loi Sapin II et des études de cas adaptées à chaque métier pour acquérir les bons réflexes et bonnes pratiques face aux sollicitations.